

### Protestation de Pie X

Le 18 mars dernier, veille de la fête patronale de Pie X, les cardinaux présents à Rome ont offert à Sa Sainteté leurs vœux et leurs hommages. A cette occasion, le Saint-Père a prononcé une allocution dans laquelle il a cru devoir protester solennellement contre la persécution religieuse qui se poursuit en France. Sa Sainteté a visé particulièrement : 1° la loi que discutait alors le parlement de France, adoptée depuis, et qui achève de détruire les congrégations enseignantes ; 2° les poursuites exercées par le gouvernement contre les cardinaux français qui avaient cru de leur devoir d'adresser au président de la République de respectueuses observations sur les mesures persécutrices du ministère actuel.

La protestation si énergique du Souverain Pontife a fait sensation dans le monde entier et surtout en France, où elle a réconforté les catholiques et troublé les persécuteurs.

Voici (d'après l'*Osservatore Romano*) en quels termes s'est exprimé le Souverain Pontife, au sujet des événements de France :

... Vous connaissez, Eminences, les douloureux événements qui, depuis plusieurs années, se déroulent en France. Depuis que, par un mystérieux décret de la divine Providence, Nous avons été élevé au siège du Prince des apôtres, Nous n'avons pas manqué, non plus que Notre glorieux prédécesseur, de donner des preuves de sincère affection à l'illustre nation française et de spéciale déférence envers son gouvernement.

Mais, il faut l'avouer, tandis que Nous sommes vivement réjoui par les continuelles manifestations de piété et d'attachement qui Nous viennent de ce peuple catholique, Nous sommes profondément attristé par les mesures adoptées et les autres qu'on est en voie d'adopter dans les sphères législatives contre les Congrégations religieuses, qui par leurs œuvres éminentes de charité et d'éducation chrétienne, ont fait, dans ce pays, la gloire de l'Eglise catholique et pareillement de la patrie. Comme si ce qui a été réalisé déjà à leur préjudice n'avait pas une gravité immense et déplorable, on a cru devoir aller plus loin encore, malgré Nos efforts répétés pour l'empêcher, et l'on a présenté et soutenu un projet qui a pour but, par une exception injuste et odieuse, non seulement d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, et cela uniquement parce qu'ils sont religieux ; mais